

Postulat

Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita)

Le Nord-Ouest lausannois comporte de nombreux quartiers d'habitation et le nombre d'habitants et d'emplois va encore croître fortement ces prochaines années, avec le développement de l'écoquartier des Plaines du Loup notamment. Densifier la ville, certes, permettre à davantage de personnes de l'habiter, oui, mais à certaines conditions. Celle de la qualité de vie est majeure et les espaces de sport et de détente sont un des piliers de cette qualité.

Notre époque tente de laisser derrière elle la séparation des espaces pour se tourner vers une multifonctionnalité des lieux de vie : on peut travailler, s'aérer et habiter au même endroit. On évite ainsi de prendre sa voiture pour aller courir sur les pistes vita de Romanel-sur-Lausanne ou de Crissier, mais on s'approprie le Bois-Mermet ou le Bois du Désert comme espace de ressourcement. Malheureusement, ces deux forêts urbaines sont actuellement séparées par de multiples obstacles. Heureusement, elles se trouvent de part et d'autre du futur écoquartier des Plaines du Loup et pourraient ainsi être reliées entre elles par des aménagements judicieux au travers de celui-ci et dans ses environs.

Lausanne est généreuse envers le sport professionnel, elle a l'occasion ici de faire un geste, même minime, pour le sport populaire, le sport de proximité, associé au plaisir et au délasserement, celui dont ont besoin les Lausannoises et Lausannois en fin de journée, le week-end, voire même en milieu de journée pour les travailleurs. Financièrement également, un tel projet est très modeste, des aménagements devant de toute façon être prévus pour le futur écoquartier. On profiterait de l'occasion et des moyens pour permettre à deux espaces forestiers de se rejoindre par un parcours attrayant à travers le quartier. Le Bois-Mermet possède déjà une piste finlandaise et pourrait aisément comporter plusieurs postes de parcours santé. Le Bois du Désert serait à aménager de la sorte, de nombreux cheminements propices existant déjà. Enfin, des postes de parcours santé pourraient même trouver place à l'intérieur de l'écoquartier, pour amener le sport et la détente au cœur de la cité.

Si ces deux espaces ne pouvaient être reliés, une infrastructure de parcours santé pourrait également être imaginée dans le Bois du Désert et s'étendre en direction de la forêt de Cery et du Parc d'agglomération de la Blécherette, sur les communes de Prilly et de Romanel-sur-Lausanne. En bref, le Nord-Ouest lausannois recèle quelques pépites de délasserement urbain qu'il suffirait de valoriser à moindre frais mais avec une plus-value certaine pour la population. Cela établirait également un équilibre avec d'autres zones de la ville de Lausanne, comme le sud, déjà largement doté en infrastructures de ce type.

Par ce postulat, nous demandons à la Municipalité d'évaluer le meilleur emplacement et d'entreprendre les démarches permettant de doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita).

Lausanne, le 17 novembre 2012

Sophie Michaud Gigon

Valéry Beaud